

12131/19

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 30 septembre 2019

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 30 septembre 2019

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2015/ 1333 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye

*Ce document est disponible auprès du secrétariat
de la commission des affaires européennes*